



Affirmer le **leadership québécois** dans les sciences de la vie et des technologies de la santé

Déposé le 14 février 2025 par Montréal InVivo dans le cadre de l'appel à mémoires lancé par le ministère des finances dans le cadre des consultations prébudgétaires 2025-2026

SOMMAIRE EXÉCUTIF

Le secteur des sciences de la vie et des technologies de la santé (SVTS) est un moteur essentiel pour l'économie québécoise, avec une contribution de 6,5 G\$ au PIB et plus de 39 000 emplois directs. Il repose sur une forte capacité de recherche et d'innovation, des coûts d'exploitation compétitifs et une collaboration dynamique entre acteurs publics et privés.

Toutefois, des défis majeurs menacent son développement, notamment l'incertitude entourant la reconduction de la Stratégie québécoise des sciences de la vie (SQSV), l'accès limité au financement à différents stades, la lourdeur administrative et les changements réglementaires impactant l'accès aux traitements. La réorganisation du réseau de la santé (RSSS) constitue à la fois un défi et une opportunité pour mieux intégrer les innovations québécoises.

Dans ce contexte, Montréal InVivo formule des recommandations stratégiques à intégrer dans le budget du Québec 2025-2026 visant à assurer la continuité des stratégies existantes, encourager des collaborations multi-acteurs et multi-secteurs pour résoudre de grands défis, améliorer la cohérence réglementaire et capter des investissements fédéraux afin de renforcer la compétitivité du secteur et de maximiser son impact économique et social.

Recommandation #1 : Reconduire les orientations et ressources prévues dans le cadre de la SQSV, notamment en soutenant les organisations clés et les initiatives structurantes en recherche, innovation et commercialisation, en mettant à jour les programmes de soutien aux entreprises pour favoriser leur croissance et leur compétitivité, et en soutenant le rayonnement des créneaux d'excellence québécois afin d'attirer davantage d'investissements stratégiques.

Recommandation #2 : Miser sur des initiatives multi-acteurs, multi-secteurs pour résoudre des grands défis de société dans la prochaine mouture de la SQSV, notamment en investissant dans la prévention et la gestion des maladies chroniques, en soutenant l'innovation en maladies rares et médecine de spécialité, en consolidant le leadership du Québec en intelligence artificielle (IA) et en données de santé, et en favorisant la réduction de l'empreinte environnementale du secteur des SVTS.

Recommandation #3 : Améliorer la cohérence entre stratégies gouvernementales et les règlements/processus administratifs pour un environnement d'affaires plus favorable à l'investissement dans la recherche, l'innovation et la commercialisation, notamment en tenant des consultations avec les parties prenantes, y compris les patients, pour mesurer l'impact des changements réglementaires sur l'accès aux traitements, en impliquant les acteurs gouvernementaux dans le codéveloppement de solutions, en explorant de nouveaux modèles d'ententes d'inscription pour les thérapies

innovantes, et en optimisant les cadres administratifs et réglementaires liés aux marchés publics pour faciliter l’approvisionnement en innovations québécoises dans le RSSS.

Recommandation #4 : Saisir la fenêtre d’opportunité pour obtenir la part du Québec du financement au fédéral, notamment en obtenant une juste part du 1,5 G\$ fédéral dédié aux maladies rares et aux innovations thérapeutiques, en investissant de manière compétitive pour maintenir l’attractivité du Québec face aux autres juridictions, et en favorisant des ententes stratégiques avec des acteurs majeurs afin d’attirer des investissements structurants et de créer des emplois hautement qualifiés de qualité.

Le Québec est à un moment décisif pour assurer la croissance et la compétitivité de son secteur des SVTS et la pérennité de son système de santé. Dans un contexte de forte concurrence avec d’autres provinces et de restrictions budgétaires du gouvernement provincial, il est essentiel de miser sur le secteur des SVTS comme un avantage compétitif pour le Québec et comme un allié pour l’économie de la province.

Il faut donc agir dès maintenant pour renouveler la SQSV, faciliter l’accès au financement et stimuler la commercialisation des innovations locales. Avec des mesures adaptées, le Québec pourra améliorer la santé globale de sa population, générer des économies pour son budget de la santé, faire rayonner son excellence scientifique, augmenter la productivité de ses entreprises et stimuler son développement économique. Le moment d’agir est maintenant.

TABLE DES MATIÈRES

Sommaire exécutif	1
Table des matières.....	3
Introduction	4
Contexte actuel.....	5
Les recommandations de Montréal InVivo.....	7
Recommandation #1 : Reconduire les orientations et ressources prévues dans le cadre de la SQSV	7
Recommandation #2 : Miser sur des initiatives multi-acteurs, multi-secteurs pour résoudre des grands défis de société dans la prochaine mouture de la SQSV	10
Recommandation #3 : Améliorer la cohérence entre stratégies gouvernementales et les règlements/processus administratifs pour un environnement d'affaires plus favorable à l'investissement dans la recherche, l'innovation et la commercialisation	11
Recommandation #4 : Saisir la fenêtre d'opportunité pour obtenir la part du Québec du financement au fédéral	14
Conclusion	14

INTRODUCTION

Montréal InVivo désigne le secrétariat de la grappe des sciences de la vie et des technologies de la santé (SVTS) du Grand Montréal. Il agit comme un porte-voix stratégique pour le secteur, favorisant une approche collaborative entre les acteurs industriels, les chercheurs et les décideurs publics. Ces collaborations contribuent à la mise en place de projets structurants alignés avec ses 5 axes stratégiques: Recherche et innovation, Entreprise, Talent, Acceptabilité citoyenne et Positionnement du secteur. Son but est d'assurer un environnement propice à l'innovation et au développement économique, tout en soutenant les politiques gouvernementales en matière de santé, d'innovation et d'attractivité des investissements.

La grappe des SVTS est constituée de près de 750 organisations, dont 80 filiales d'entreprises de classe mondiale et plus de 39 000 personnes (emplois directs) œuvrant dans le secteur en 2023. Cette grappe créatrice de grandes idées comprend quatre universités et se classe première au Canada pour le nombre de centres de recherche avec plus de 150 centres. La région du Grand Montréal se démarque dans des créneaux d'excellence dans les domaines de l'intelligence artificielle en santé, des maladies rares, de l'oncologie, des soins de santé personnalisés et des technologies médicales.

Les partenaires de la grappe perçoivent cependant une certaine perte de priorité du secteur des SVTS aux yeux de notre gouvernement. Dans sa déclaration ministérielle du 4 février 2025, le Premier Ministre François Legault a déclaré la nécessité de redéployer notre économie dans des secteurs où le Québec a des avantages compétitifs. Comme celui des SVTS n'a pas été mentionné, la grappe Montréal InVivo souhaite réitérer l'engagement du secteur à soutenir le redéploiement de l'économie du Québec dans ce contexte d'incertitude et de changement. Notre but est de souligner l'importance de ce secteur stratégique, créateur de richesse tant économique que sociétale, et de mettre l'emphase sur des manières concrètes pour gouvernement du Québec de l'appuyer dans sa capacité à être un avantage compétitif pour la province.

Dans le cadre des consultations prébudgétaires 2025-2026, Montréal InVivo présente ainsi des recommandations visant à consolider la compétitivité du Québec en SVTS, à lever des barrières structurelles limitantes pour la croissance des entreprises du secteur et à garantir un soutien adéquat aux acteurs clés de l'écosystème.

CONTEXTE ACTUEL

Le secteur des SVTS contribue de manière significative à l'économie québécoise, avec une valeur ajoutée de 6,5 G\$ au PIB du Québec, soit environ 1 % de l'économie provinciale. Le succès du secteur, qui emploie directement plus de 39 000 personnes dans plus de 750 entreprises, repose sur :

- Une forte capacité de recherche et d'innovation, portée par des centres d'excellence et des entreprises à l'avant-garde des développements technologiques
- Des coûts d'exploitation compétitifs, notamment grâce à des salaires avantageux et des tarifs d'électricité parmi les plus bas en Amérique du Nord
- Une collaboration dynamique entre chercheurs, entrepreneurs et institutions publiques
- Des investissements et des mesures prévues dans le cadre d'une stratégie gouvernementale structurante pour le secteur : la Stratégie québécoise des sciences de la vie (SQSV) 2017-2027 et sa version révisée 2022-2025

Cependant, plusieurs défis ont été soulevés dans les consultations menées par Montréal InVivo dans le cadre de sa planification stratégique et de ses comités consultatifs en 2024. Ces défis pourraient limiter le développement du secteur et pourraient compromettre son positionnement stratégique à long terme :

- Perte de priorité du secteur dans les politiques économiques, perte de visibilité et d'attractivité pour les investissements
- Incertitudes quant à la reconduction de la SQSV, à son financement et à la pérennité des mesures et programmes d'intérêt pour les organisations de la grappe Montréal InVivo
- Accès limité au capital à différents stades de financement des entreprises, particulièrement aux stades d'amorçage et avancés, freinant leur développement et leur pérennité
- Manque de financement structurant, limitant le développement de nouvelles initiatives et de projets innovants
- Changements dans l'environnement législatif et réglementaire : nouvelles restrictions pour limiter l'accès aux traitements via la mesure du « patient d'exception » et de la « nécessité médicale particulière », entrée en vigueur prévue

des règlements d'application de la loi 5 pour l'accès aux renseignements de santé à des fins de recherche et d'innovation

- Complexité, lourdeur administrative et possibles redondances dans les exigences de certains processus et financements publics
- Difficultés pour les innovations de startups et PME locales de s'intégrer dans le réseau de la santé et des services sociaux (RSSS) au-delà de projets pilotes et liens avec les processus d'approvisionnement publics au Québec
- Menaces tarifaires et commerciales des États-Unis, qui créent de l'incertitude et fragilisent certaines chaînes de valeur

Outre ces éléments reliés au contexte économique, un autre défi de taille pour le Québec est la réorganisation de son RSSS, qui fait face à des enjeux qui incluent entre autres :

- Défis en matière de dépistage, de diagnostic, d'organisation des soins et d'accès aux traitements
- Difficulté d'accès aux soins de première ligne
- Défis reliés à l'organisation et la gestion des coûts des soins de spécialité et de la médecine de précision (oncologie, conditions rares, etc.)
- Défis en matière d'utilisation d'outils numériques, de données de santé et des données de vie réelle
- Gains à faire en matière de prévention, de promotion de la santé et d'intervention précoce
- Volonté d'œuvrer dans une perspective territoriale, populationnelle et participative avec la création de Santé Québec

Le secteur des SVTS est un moteur économique et un levier d'innovation en santé, mais des défis comme l'accès au financement, la lourdeur administrative et l'incertitude réglementaire freinent son développement. Dans un contexte de concurrence accrue, le gouvernement Québec doit agir rapidement pour renforcer son soutien au secteur des SVTS et le mobiliser comme un allié pour répondre aux défis complexes liés à la réorganisation du réseau de la santé.

LES RECOMMANDATIONS DE MONTRÉAL INVIVO

Sur la base des constats et éléments de contexte cités précédemment, Montréal InVivo formule les recommandations suivantes, qui proposent des mesures clés pouvant être prises en compte dans le budget du Québec pour 2025-2026 afin de soutenir le secteur des SVTS dans sa capacité à :

- Améliorer la santé globale de la population du Québec
- Générer des économies pour le budget de la santé
- Faire rayonner l'excellence scientifique de notre écosystème
- Augmenter la productivité des entreprises du secteur
- Favoriser le développement économique de la province

RECOMMANDATION #1 : RECONDUIRE LES ORIENTATIONS ET RESSOURCES PREVUES DANS LE CADRE DE LA SQSV

Les différents types d'organisations du secteur des SVTS représentés au sein la grappe Montréal InVivo collaborent déjà, entre elles et avec le RSSS, pour répondre aux enjeux précédemment mentionnés. La reconduction des orientations et ressources prévues dans le cadre de la SQSV aura un effet structurant pour ces acteurs et leur permettra de contribuer à l'atteinte des objectifs stratégiques tant du Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie (MEIE) que du Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), voire éventuellement de Santé Québec.

La SQSV 2022-2025 reflète bien l'importance de soutenir la collaboration entre les acteurs du secteur en prévoyant les montants nécessaires pour la réalisation de ses objectifs stratégiques et le succès des mesures clés qu'elle prévoit. Certaines de ces mesures visent justement à renforcer la capacité de notre secteur à appuyer le RSSS et à intégrer les innovations au Québec grâce à un environnement d'affaires plus propice à la commercialisation locale.

Les propositions et pistes de solution suivantes appuient la reconduction et/ou de la bonification de certains aspects de la SQSV 2022-2025.

Continuer à soutenir des organisations clés et des initiatives structurantes pour la recherche, l'innovation, la démonstration de la valeur, la commercialisation et la collaboration entre parties prenantes

- Prévoir une continuité dans les ressources accordées au Bureau de l'innovation de la Direction de la recherche et de l'innovation du MSSS, au Réseau d'évaluation des innovations en santé (RÉIS) et à CATALIS pour faire connaître les besoins du RSSS, financer les démonstrations et vitrines en milieu réel de soins et soutenir la commercialisation des innovations québécoises pour le marché local
- S'assurer que l'INESSS dispose des ressources dont il a besoin pour continuer à évaluer les innovations dans les délais prévus et pour poursuivre ses activités en lien avec les études en milieu réel de soins et l'adaptation des modes d'évaluation des technologies de rupture comme décrit dans la SQSV 2022-2025
- Soutenir la collaboration entre différentes parties prenantes pour concrétiser la volonté du Québec à considérer de nouveaux modèles d'ententes d'inscription pour des thérapies innovantes prenant en compte l'atteinte de résultats thérapeutiques
- Soutenir une continuité des travaux visant à soutenir et à aménager les plateformes liées à la mobilité des données de santé, le développement et l'application des règlements de la Loi 5, ainsi que les projets visant à favoriser l'utilisation éthique et responsable des données de santé dans une perspective d'acceptabilité citoyenne
- Assurer le financement de programmes et le soutien à des projets visant à réduire l'empreinte environnementale des organisations du secteur des SVTS

Mettre à jour les programmes et mesures qui soutiennent la création, la croissance, l'ancrage et la compétitivité des entreprises québécoises selon la réalité et les besoins sur le terrain

- Éviter la fragmentation des aides financières et garantir une harmonisation des financements entre les différents programmes gouvernementaux afin de maximiser leur impact et de limiter la compétition inutile entre initiatives.
- Continuer l'implication du gouvernement du Québec dans des initiatives en capital d'investissement auprès de fonds qui financent des entreprises du secteur des SVTS à différents stades, notamment l'amorçage, la croissance et l'expansion à l'international, et dans des sous-secteurs prometteurs dont l'IA, les technologies numériques et l'ARN

- Continuer à financer des projets, infrastructures, équipements spécialisés et espaces de laboratoire partagés pour les jeunes pousses et entreprises du secteur, en gardant à l'esprit que ces besoins existent tant pour les entreprises du domaine des technologies médicales que pour celles des biotechnologies
- Renouveler le financement prévu pour les organismes d'accompagnement des jeunes pousses et pour favoriser leur capacité à collaborer dans le cadre d'un consortium d'accélérateurs et d'incubateurs en sciences de la vie
- Reconduire et harmoniser les programmes d'appui gouvernementaux pour les entreprises du secteur (Innovation, Biomed Propulsion, Impulsion PME, Investissement Québec, Novascience) afin qu'ils répondent aux besoins réels. Envisager des consultations avec l'écosystème et sonder les organisations bénéficiaires pour s'assurer de leur adéquation. Intégrer les résultats d'études sur le financement et le capital de risque pour identifier les meilleures pratiques visant à soutenir la croissance des entreprises.
- Prévoir une continuité dans le soutien à des programmes (ex: appel à projet Novascience) et projets permettant de développer les compétences requises pour un bassin de main d'œuvre adapté aux besoins et réalités du secteur
- Continuer à appuyer les travaux gouvernementaux visant à aider les entreprises du secteur à naviguer les complexités des mécanismes d'approvisionnement gouvernementaux (voir les propositions détaillées dans la Recommandation #2)
- Préserver et bonifier les crédits d'impôt et veiller à ce qu'ils soient adaptés aux réalités du marché, tout en allégeant les critères d'admissibilité des programmes et en réduisant la lourdeur administrative des processus d'application et d'octroi des aides afin de favoriser l'accès rapide au soutien, soutenir les entreprises innovantes et attirer les investissements.

Soutenir le rayonnement des initiatives et créneaux d'excellence locaux pour favoriser l'attraction d'investissements vers le Québec

- Maintenir les investissements gouvernementaux pour continuer à attirer des investissements privés qui contribueront à augmenter sa capacité dans des filières stratégiques pour le secteur comme l'ARN, l'IA en santé et la production de médicaments
- S'assurer que le Québec continue d'avoir une visibilité à l'international grâce à un appui renouvelé à des initiatives tel que "The Coolest Hotspot" ou [AReNA](#) ainsi qu'à de vitrines sur les innovations comme celles de MEDTEQ+ ou la [Vitrine IA-Santé](#)

RECOMMANDATION #2 : MISER SUR DES INITIATIVES MULTI-ACTEURS, MULTI-SECTEURS POUR RESOUDRE DES GRANDS DEFIS DE SOCIETE DANS LA PROCHAINE MOUTURE DE LA SQSV

L'écosystème des SVTS au Québec se démarque particulièrement par sa culture de collaboration, un aspect distinctif à cultiver pour se positionner favorablement relativement à d'autres juridictions. Les acteurs s'engagent de plus en plus dans des collaborations avec d'autres secteurs et d'autres milieux pour s'attaquer à des enjeux complexes et multifactoriels.

En tant que grappe sectorielle, Montréal InVivo travaille de près avec de nombreux partenaires publics et privés, ainsi que le réseau des grappes sectorielles, pour développer des initiatives structurantes qui auront des retombées tant pour l'économie que pour la santé de la population québécoise. Ces initiatives peuvent s'arrimer et venir en appui à des stratégies ou à des plans d'action gouvernementaux afin d'accélérer l'atteinte de ces objectifs ambitieux en partenariat avec les collectivités locales.

Les propositions ci-dessous visent à alimenter la réflexion sur des éléments à inclure dans une prochaine mouture de la SQSV, particulièrement dans un contexte de transformation de notre système de santé et de restrictions budgétaires.

- **Prévention et promotion de la santé et réduction du fardeau des maladies chroniques** : il sera important de prévoir des investissements à plus long terme dans des initiatives qui font levier d'innovations technologiques et sociales dans un but de prévention, de promotion et d'intervention précoce en santé pour alléger le fardeau des maladies chroniques.
- **Maladies rares et médecine de spécialité (thérapies cellulaires et géniques)** : parmi les priorités du Plan d'action québécois pour les maladies rares (PAQMR) figure le développement d'un programme de soutien à l'innovation. Il sera important dans le budget 2025-2026 de prévoir les ressources nécessaires à la réalisation des priorités de ce plan d'action, qui est le premier de son genre à l'échelle du Canada.
- **Utilisation responsable des données de santé et d'IA éthique** : importance d'investir pour que le secteur IA au Québec ne pas perdre son positionnement de leader dans un contexte canadien et global en rapide évolution
 - Soutenir l'application concrète dans des entreprises utilisant l'IA dans la découverte des médicaments pour mettre en valeur nos talents et notre expertise mondialement reconnue
 - Soutenir le rayonnement des innovations et des succès d'initiatives locales d'IA-SVTS
 - Soutenir les fonds d'investissement en sciences de la vie qui ont une expertise en IA

- Financer des infrastructures génératrices de données utiles aux sciences de la vie comme les biobanques, les laboratoires et les outils de mesure
- **Réduction de l’empreinte environnementale du secteur des SVTS** : soutenir les actions pour sensibiliser et accompagner le secteur à la réduction de son empreinte environnementale.
- **Talent et main d’œuvre** : S’assurer d’un environnement propice au développement d’une main-d’œuvre qualifiée et de qualité en adaptant la formation aux besoins émergents, en facilitant l’accès aux talents spécialisés et en soutenant des initiatives favorisant l’attractivité et la rétention des expertises essentielles au secteur.

RECOMMANDATION #3 : AMELIORER LA COHERENCE ENTRE STRATEGIES GOUVERNEMENTALES ET LES REGLEMENTS/PROCESSUS ADMINISTRATIFS POUR UN ENVIRONNEMENT D’AFFAIRES PLUS FAVORABLE A L’INVESTISSEMENT DANS LA RECHERCHE, L’INNOVATION ET LA COMMERCIALISATION

Le secteur des SVTS œuvre dans un environnement complexe et hautement réglementé et son succès repose sur la capacité de collaboration entre différentes parties prenantes pour amener les innovations du laboratoire au chevet des patients. Il est essentiel de prévoir les bons arrimages aux niveaux financier et opérationnel pour que les ambitions énoncées dans les visions et stratégies du gouvernement puissent se concrétiser sur le terrain grâce à de la réglementation et à des processus administratifs appropriés.

Mesures du Patient d’exception et Nécessité médicale particulière

La SQSV 2022-2025 mentionne notamment l’avantage compétitif du Québec relativement à d’autres juridictions en matière de délais d’inscription des médicaments après leur évaluation par l’INESSS. De plus, la mesure du « patient d’exception » est citée comme une mesure qui rend le Québec attractif et que la province offre un accès aux médicaments parmi les meilleurs en Amérique du Nord.

Le PAQMR 2023-2027, qui donne suite à la suite à la Politique québécoise pour les maladies rares, a pour objectif de faire en sorte que les soins de santé que reçoivent les patients soient de la meilleure qualité possible, adaptés à leurs besoins particuliers et accessibles. Pour ce faire, on vise notamment l’accélération de l’innovation thérapeutique, qui s’exprime entre autres par le développement de l’innovation pour dépister, diagnostiquer et traiter, depuis le laboratoire jusqu’au patient.

Dans le PAQMR, le Québec se distingue relativement du reste du Canada. La mesure du « patient d’exception », ainsi que la latitude permise aux cliniciens en contexte hospitalier

via la mesure de « nécessité médicale particulière », apportent des options à des patients qui n'ont pas d'autres recours d'un point de vue clinique.

Toutefois, l'adoption de la *Loi visant à rendre le système de santé et de services sociaux plus efficace* a introduit des modifications visant à restreindre la mesure de nécessité médicale et la mesure de patient d'exception, touchant directement à l'accès au marché. Ces modifications pourraient non seulement affecter l'accès des patients aux traitements sur une base individuelle, mais aussi nuire à la capacité des entreprises québécoises à innover et à développer de nouvelles solutions thérapeutiques dans un environnement d'affaires prévisible. À long terme, cela affaiblirait la compétitivité du Québec face à d'autres juridictions offrant des conditions plus favorables aux entreprises innovantes.

Les organisations du secteur ont ainsi souligné leur préoccupation quant à l'impact potentiel de certains changements législatifs introduit par cette nouvelle loi sur la prévisibilité de l'environnement d'affaires. Montréal InVivo avait d'ailleurs exprimé ses préoccupations à cet égard en mai 2023 et à nouveau en septembre 2023 auprès du MEIE et du MSSS, notamment en ce qui concerne les changements introduits par la Loi aux articles 335 et 336.

Un manque de cohérence entre la Loi et les politiques gouvernementales comme la SQSV, qui vise à soutenir la commercialisation locale des innovations, et le PAQMR, qui vise quant à lui l'accélération des innovations technologiques, affectera directement la vie des patients atteints de maladies rares : d'une part, leur accès aux traitements sur une base individuelle et d'autre part, leur capacité à bénéficier des innovations qui découlent d'un environnement d'affaires prévisible. Ces enjeux méritent une considération à la hauteur des possibles répercussions sur la vie des Québécoises et Québécois vivant avec une maladie rare. Il s'agit en effet d'une population qui est déjà très vulnérable en regard des conséquences, souvent lourdes, de vivre avec une maladie rare et qui vivent déjà des iniquités et des délais en matière d'accès aux diagnostics et aux traitements.

Les pistes de solution à envisager

- Tenir des consultations des différentes parties prenantes concernées incluant les patients pour bien saisir la portée ces changements réglementaires et administratifs au-delà des économies à court-terme
- Codévelopper les solutions à cet enjeu en impliquant de différents acteurs gouvernementaux, dont le MEIE, le MSSS et Santé Québec pour gagner en efficacité et en impact
- Concrétiser la volonté exprimée dans la SQSV pour le Québec de considérer de nouveaux modèles d'ententes d'inscription pour des thérapies innovantes prenant en compte l'atteinte de résultats thérapeutiques afin de mitiger l'impact des restrictions dans les mesures du « patient d'exception » et de la « nécessité médicale particulière » sur l'accès aux traitements

- Impliquer les partenaires gouvernementaux dans les réflexions sur de nouveaux modèles d'ententes d'inscription dans le cadre du [projet de démonstration d'ententes basées sur la valeur](#) piloté par Montréal InVivo en collaboration avec plusieurs partenaires de divers horizons

Approvisionnement public et commercialisation des innovations sur le marché local

Une des cibles décrites dans la SQSV 2022-2025 est d'accentuer la présence des entreprises québécoises dans les chaînes d'approvisionnement locales RSSS et à l'international. Dans cette stratégie, le gouvernement du Québec exprimé la volonté « d'aider les entreprises québécoises à accéder au marché local (...) [et de] conférer au système de santé et des services sociaux un rôle d'innovateur et de moteur économique au bénéfice des patients et de la société. »

Certains progrès ont ainsi été faits dans les dernières années dans les modes d'approvisionnement public, avec des changements visant à intégrer d'autres critères que le prix le plus bas. Malgré cela, plusieurs entreprises du secteur, en particulier les jeunes pousses et les PME, nous partagent leurs difficultés sur le terrain par la complexité de naviguer les critères et exigences administratives de l'approvisionnement public.

Les pistes de solution à envisager

- Consulter les diverses parties prenantes pour comprendre concrètement les obstacles et opportunités pour l'optimisation de certains processus, délais ou exigences administratives en matière d'approvisionnement.
- Identifier les opportunités pour alléger ou adapter certains cadres administratifs et réglementaires en lien avec la Stratégie gouvernementale sur les marchés publics afin qu'ils soient en adéquation avec l'ambition d'améliorer l'approvisionnement local auprès d'entreprises québécoises du secteur.
- Prévoir des mécanismes, ressources et incitatifs cohérents en matière d'approvisionnement pour assurer la continuité entre les projets pilotes réussis et leur implantation à plus grande échelle dans le RSSS.
- Continuer à appuyer les travaux du Comité stratégique d'innovation du MSSS et soutenir le Bureau de l'innovation du MSSS dans sa capacité à bien capturer les besoins, les priorités et les initiatives en cours dans le RSSS, à poursuivre ses travaux avec le Comité Approvisionnement Innovant et à offrir des outils pour faciliter la navigation des processus d'approvisionnement.
- Mettre en place des incitatifs à l'achat local afin d'encourager les institutions publiques à prioriser des solutions développées au Québec.
- Développer des indicateurs de performance pour l'approvisionnement local.

RECOMMANDATION #4 : SAISIR LA FENÊTRE D'OPPORTUNITÉ POUR OBTENIR LA PART DU QUÉBEC DU FINANCEMENT AU FÉDÉRAL

Le Québec a une opportunité unique de renforcer son positionnement en sciences de la vie en allant chercher sa part des investissements fédéraux (notamment pour les maladies rares) et en adoptant des stratégies inspirées des meilleures pratiques canadiennes et internationales. Alors que le gouvernement fédéral a annoncé des financements significatifs pour l'innovation en santé, il est essentiel que le Québec se mobilise activement pour les capter et les canaliser vers ses forces stratégiques en SVTS.

Les pistes de solution à envisager

- Obtenir une juste part du 1,5 G\$ fédéral dédié aux maladies rares et aux innovations thérapeutiques, afin de stimuler la recherche, attirer des investissements et soutenir les entreprises innovantes du secteur.
- Investir de manière compétitive pour suivre le rythme des 500 M\$ investis en Ontario dans la biopharmaceutique et la recherche en santé, afin de préserver l'attractivité du Québec et d'attirer de nouveaux projets d'envergure.
- Encourager des ententes stratégiques similaires à celle d'AstraZeneca en Ontario, qui a investi 820 M\$ et créé plus de 700 emplois, renforçant ainsi l'écosystème ontarien en sciences de la vie. Un engagement fort du Québec dans des initiatives similaires permettrait d'accroître la compétitivité de la province et de favoriser le développement d'emplois hautement qualifiés. L'investissement de 250 M\$ par Moderna en 2022 a été un succès important pour le Québec et il faudra veiller à garder les bonnes conditions pour continuer sur cette lancée.

CONCLUSION

Le Québec est à un moment charnière pour renforcer son leadership dans les sciences de la vie et des technologies de la santé. D'autres provinces ont déjà saisi l'opportunité de positionner ce secteur comme un moteur économique et stratégique, en mettant en place des politiques et des investissements ambitieux. Le Québec ne doit pas attendre que l'écart se creuse davantage avant d'agir : il sera essentiel de reconduire la SQSV dès 2025-2026 et d'y prévoir les ressources à la hauteur de nos besoins et de nos ambitions. Soutenir le secteur des SVTS, c'est miser sur un levier de croissance économique, d'innovation et d'attractivité pour la province. Avec les bonnes ressources, mesures et incitatifs, le Québec a tout en main pour améliorer la santé de sa population, sa productivité économique, sa renommée scientifique, son attractivité pour les investisseurs et sa compétitivité face aux autres juridictions canadiennes et internationales.